

Devolutions

# Portrait

de la **sécurité informatique**  
chez les PME québécoises

2023-2024



SÉCURITÉ ET TI,  
MAINTENANT  
REUNIES

Devolutions est fière de dévoiler la deuxième édition de son portrait de la sécurité informatique chez les petites et moyennes entreprises (PME) québécoises. Nouveauté cette année : Devolutions a réalisé une étude comparative des PME québécoises et de celles du monde entier, ce qui permet de mettre en relief le rapport à la cybersécurité qu'entretient le Québec.

Cette année encore, les PME québécoises accusent un retard considérable par rapport aux normes internationales. En effet, nous avons découvert que les entreprises à l'étranger (surtout l'Europe et les États-Unis) disposent de plus d'outils, de protocoles et de mesures de protection que leurs homologues québécois.

D'ailleurs, nous avons pu constater que les PME du Québec ne sont généralement pas prêtes à se conformer à la Loi 25, Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, qui suggère fortement l'adoption d'un budget plus élevé pour la prévention des cyberincidents.

Toutefois, nous avons remarqué une certaine amélioration en comparant les données recueillies lors du sondage de cette année avec celles de l'an dernier. Les entreprises québécoises peuvent compter sur de plus en plus d'outils pour se protéger, notamment l'authentification à deux facteurs, les gestionnaires de mots de passe et les audits de sécurité fréquents, qui sont les outils les plus fréquemment utilisés.

# Table des matières

<b>Méthodologie</b>	2
<b>Section 1</b> La cybersécurité au cœur des préoccupations des entreprises du Québec	3
<b>Section 2</b> En plus d'un budget insuffisant, les mesures de protection des entreprises sont limitées	8
<b>Section 3</b> Le Québec accuse un retard considérable en matière de cybersécurité	14
<b>Section 4</b> L'opinion des entreprises concernant les nouvelles technologies	21
<b>À propos de Devolutions</b>	28
<b>Nous joindre</b>	29

---

## Méthodologie

Ce sondage en ligne a été réalisé de mars 2023 à mai 2023 par Devolutions, en partenariat avec l'AQT, professionnels des TI et décideurs provenant de 75 PME québécoises. Le sondage international porte sur la même période et a été mené auprès de 217 PME un peu partout dans le monde.

---



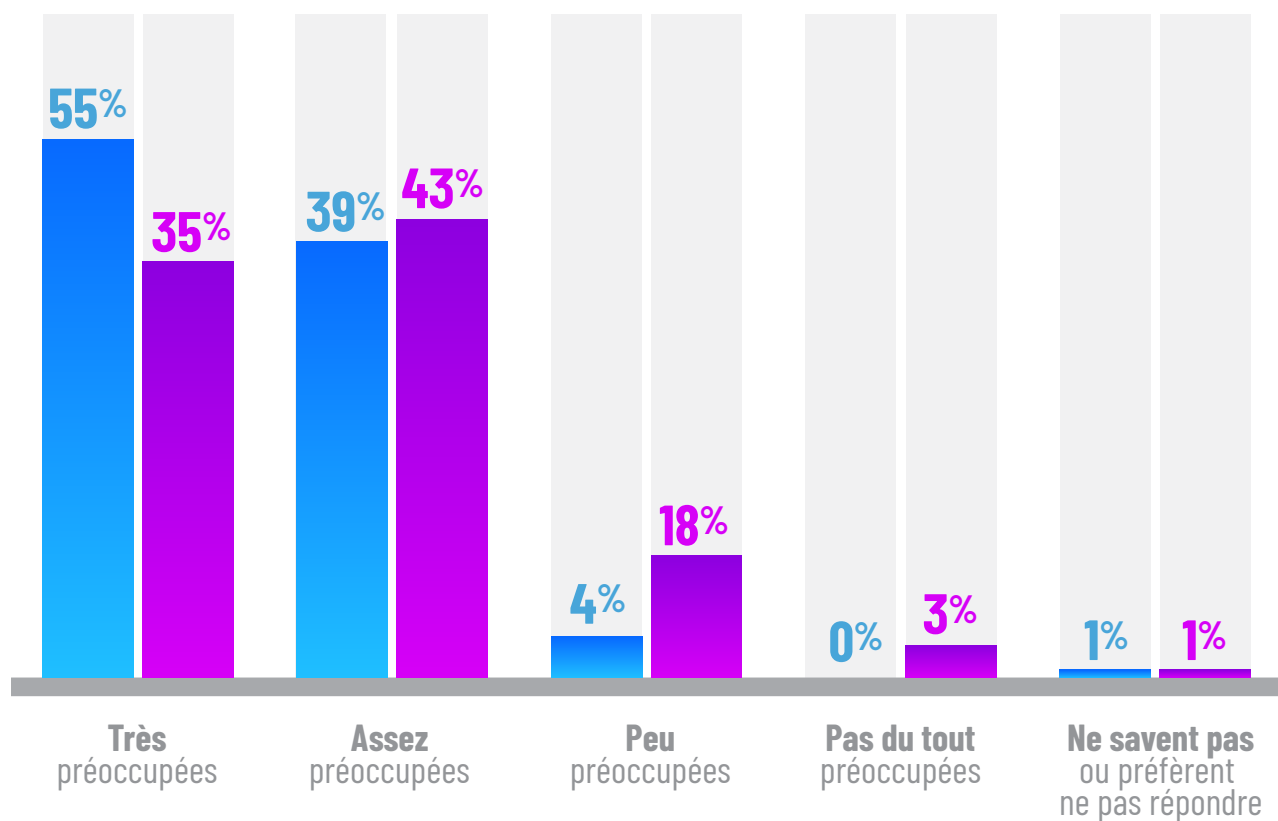


# Section 1

## LA CYBERSÉCURITÉ AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES ENTREPRISES DU QUÉBEC

À l'international, 78 % des répondants se disent préoccupés par la confidentialité et la sécurité de leurs données. Au Québec, ce pourcentage s'élève à 94 %.

# NIVEAU DE PRÉOCCUPATION DES ENTREPRISES EN LIEN AVEC LA CONFIDENTIALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE LEURS DONNÉES



**Québec**

**International**

**Ces mêmes entreprises qui se disent inquiètes pour leur protection ne consacrent pourtant pas le budget nécessaire à la cybersécurité, soit entre 7 et 14 %, d'année en année; seulement 29 % d'entre elles le font et 27 % n'accordent que 5 % de leur budget à se prémunir des cyberincidents.**

Les entreprises à l'international, quant à elles, semblent plus conscientes des risques et suivent les recommandations à **hauteur de 51 %**.





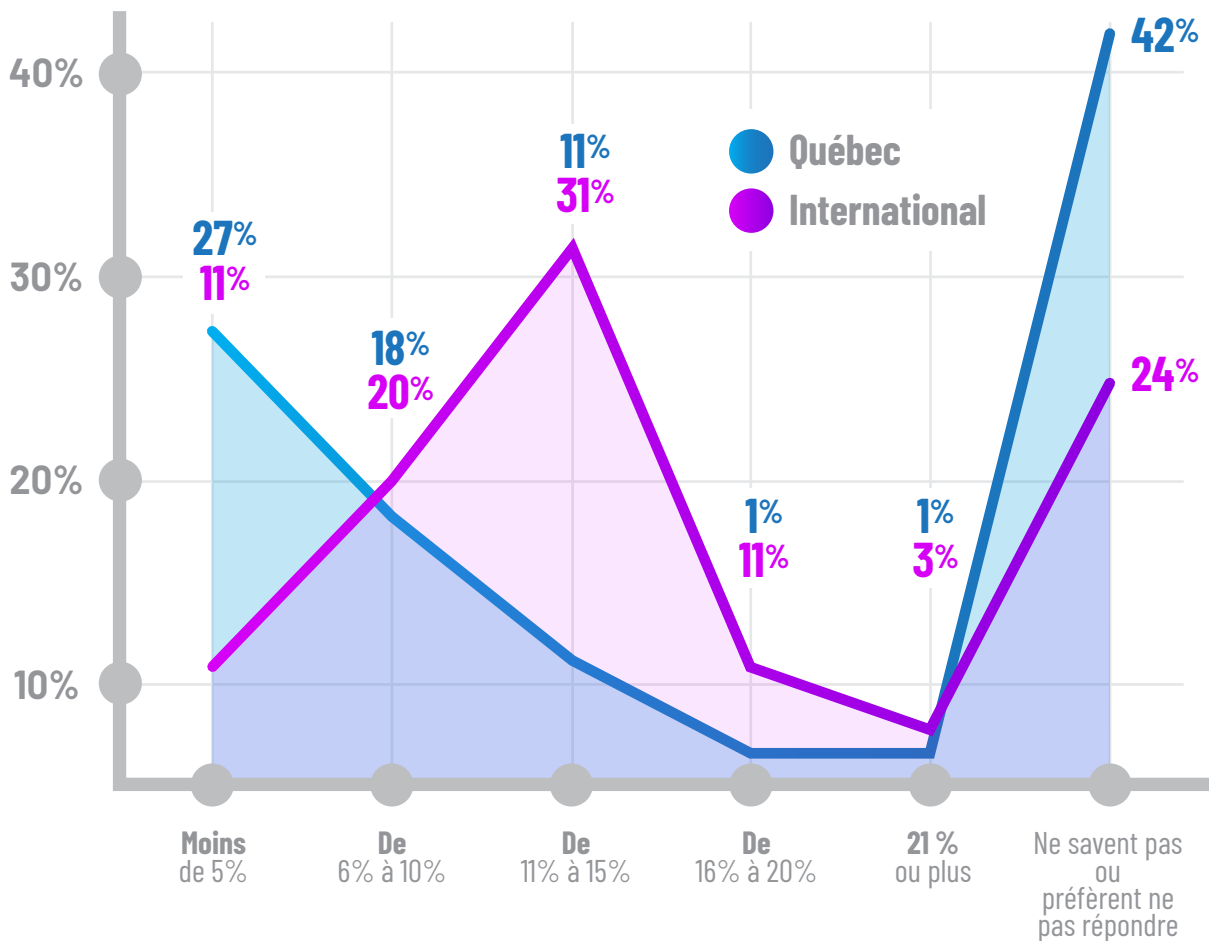
Autrefois, les incidents de vol de données étaient considérés comme des cas isolés. Désormais, ils sont devenus une véritable épidémie. Il est presque impossible de ne pas connaître quelqu'un qui en a été victime.



**David Hervieux,**  
président-fondateur de Devolutions.



## POURCENTAGE DE LEUR BUDGET INFORMATIQUE QUE LES ENTREPRISES RÉSERVENT À LA CYBERSÉCURITÉ



Toutefois, il est vrai que le budget qu'accordent les PME québécoises à la cybersécurité est en hausse depuis l'année dernière. En effet, 61 % d'entre elles allouent déjà plus d'argent que l'an dernier à la cybersécurité et 56 % envisagent une augmentation dans un proche avenir.



# Section 2

## EN PLUS D'UN BUDGET INSUFFISANT, LES MESURES DE PROTECTION DES ENTREPRISES SONT LIMITÉES

Malgré l'inquiétude généralisée au sujet de la cybersécurité, **seulement 20 %** des entreprises participantes qualifient d'excellent leur niveau de protection contre les cyberattaques. Cette année, comme l'année dernière, les deux cybermenaces **les plus redoutées** sont les rançongiciels (83 %) et l'hameçonnage (68 %), autant au Québec qu'à l'international.

---

## CYBERATTAQUES DONT LES ENTREPRISES ONT ÉTÉ VICTIMES DANS LA DERNIÈRE ANNÉE

---

Rançongiciel (vol de données en échange d'une rançon).

83%

Hameçonnage/phishing (courriel avec lien frauduleux).

68%

Logiciel malveillant ou virus.

35%

Menaces internes intentionnelles ou non (employé causant la brèche).

42%


Vulnérabilités infonuagiques (cloud).

34%

Logiciel tiers (attaque à la chaîne d'approvisionnement).

17%

Au Québec, bien que la majorité des répondants dispose d'une équipe interne ou externe experte en cybersécurité, un répondant sur sept dit n'avoir aucune ressource dédiée à la cybersécurité.



Nous sommes à l'ère du Far West numérique, où les menaces abondent. Les organisations doivent absolument développer une capacité de défense pour protéger leurs intérêts et toutes leurs parties prenantes contre des opportunités souvent prévisibles de cyberattaques. Que cette capacité soit développée en interne ou externalisée, l'expertise en cybersécurité est cruciale pour maintenir l'équilibre.



**Martin Lemay,**  
chef de la sécurité.

## Mettre en place des formations sur la cybersécurité est crucial pour initier les employés aux meilleures pratiques du domaine. Toutefois, un répondant sur dix dit ne pas offrir de telles formations.

Parmi les formations offertes, celles qui portent sur **la sécurité des mots de passe (68 %)** et sur **la prévention de l'hameçonnage (70 %)** sont les plus prévalentes. Il est rassurant de constater une amélioration significative par rapport à l'année précédente, car la moitié des entreprises québécoises ne proposaient alors aucune formation. À l'échelle internationale, c'est la même histoire : 65 % des formations portent sur la sécurité des mots de passe et 61 % sur l'hameçonnage.

**De plus, pour les entreprises québécoises, la situation de la révocation des accès des anciens employés n'a pas progressé cette année.**

En effet, près d'une entreprise sur cinq néglige toujours de retirer ces accès, permettant ainsi à ses anciens employés de conserver des données sensibles appartenant à l'entreprise. Ce pourcentage peut sembler faible, mais il est considéré comme inquiétant selon les experts de Devolutions.





Il est évident que, malgré une prise de conscience en matière de cybersécurité, les entreprises québécoises n'arrivent pas à garantir une protection complète de leurs données. Ce constat souligne en particulier le retard des PME québécoises en matière de formation des employés aux mesures de protection essentielles.



**Martin Lemay,**  
chef de la sécurité.

---

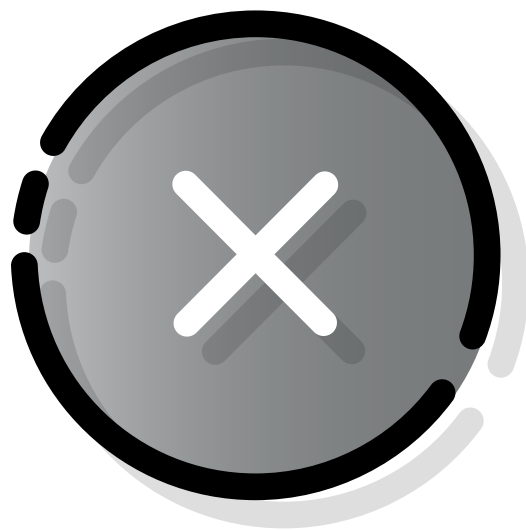
ENTREPRISES QUI APPLIQUENT  
UNE POLITIQUE FORMELLE  
POUR RÉVOQUER L'ACCÈS AUX COMPTES  
DES ANCIENS EMPLOYÉS

---



oui

**82%**



non

**7%**

( **11%** ne savent pas ou préfèrent ne pas répondre )



# Section 3

## LE QUÉBEC ACCUSE UN RETARD CONSIDÉRABLE EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ

Seulement 25 % des entreprises québécoises se disent prêtes à répondre aux exigences de la loi 25. Les autres répondants sont en train de s'y préparer, n'ont pas les informations nécessaires, ou ignorent le coût ou le temps requis pour s'y conformer.

À l'international, plusieurs pays sont en avance en matière de lois sur la cybersécurité. En effet, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne (UE) est entré en vigueur le 25 mai 2018. Le Québec est donc en retard de 5 ans sur l'Union européenne.



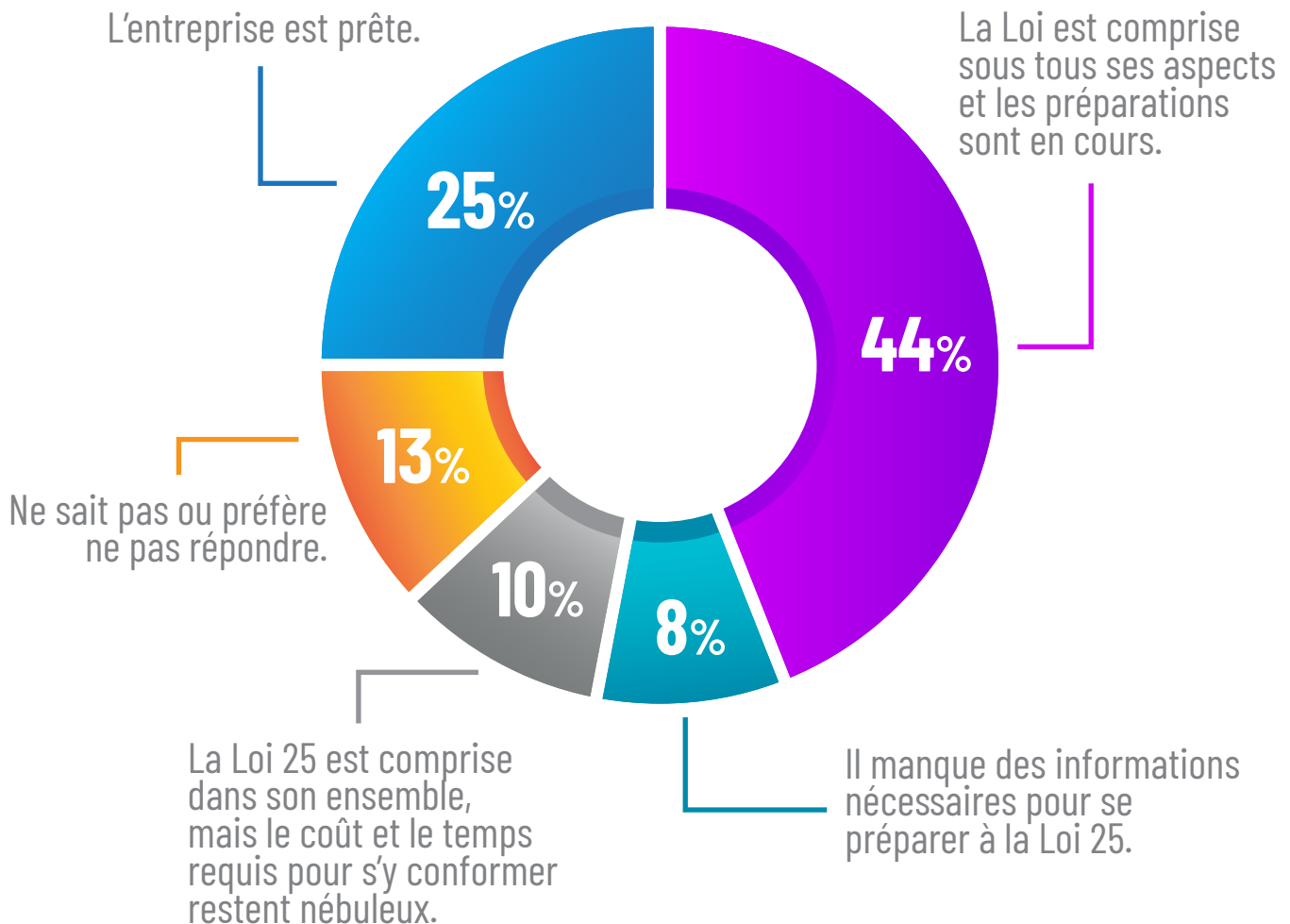


Les résultats de l'étude ne métonnent pas, car ça fait des années qu'on est en retard au Québec. Le Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'équivalent européen de la loi 25, est entré en vigueur en 2018. Il faut aussi reconnaître qu'aux États-Unis et en Allemagne, par exemple, la protection de la vie privée et des données confidentielles est très ancrée dans la culture, ce qui n'est pas le cas ici.



**David Hervieux,**  
président-fondateur de Devolutions.

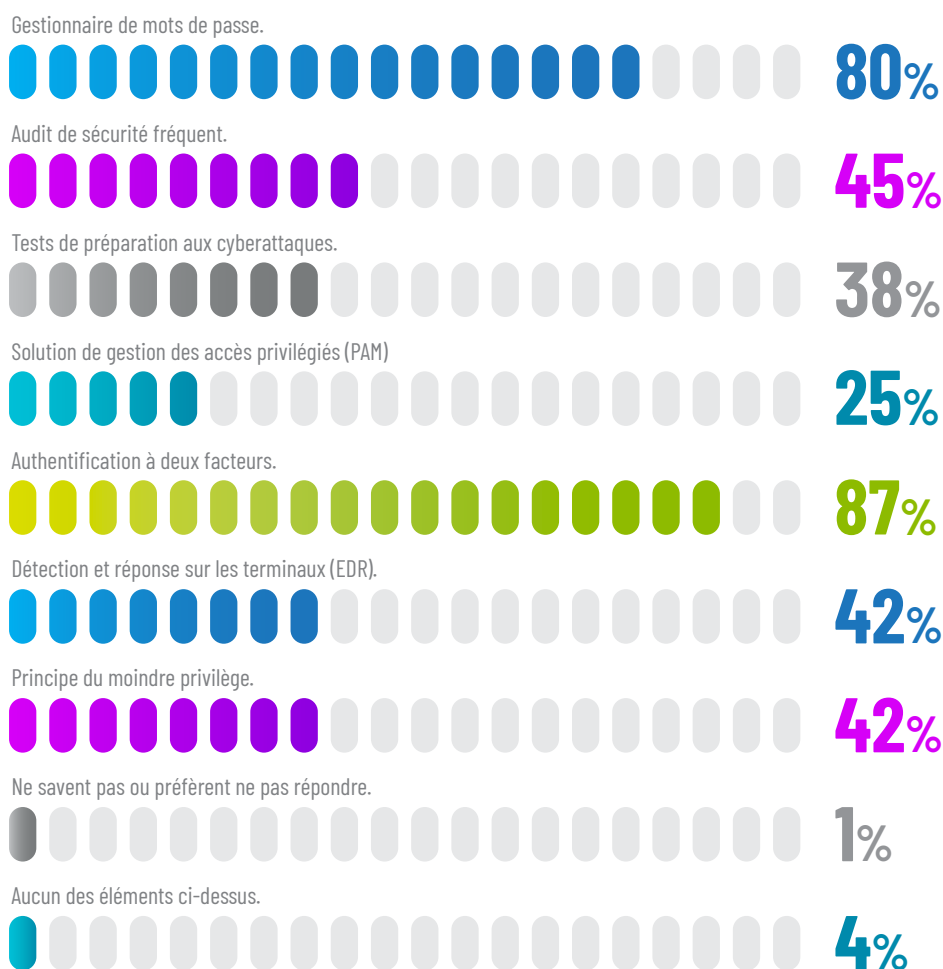
## NIVEAUX DE PRÉPARATION DES ENTREPRISES À FAIRE FACE AUX OBLIGATIONS DE LA LOI 25



# LE QUÉBEC EST SUR LE BON CHEMIN!

Les entreprises québécoises ont de plus en plus d'outils pour se protéger. L'authentification à deux facteurs (87 %), les gestionnaires de mots de passe (80 %) et les audits de sécurité fréquents (45 %) sont les outils les plus fréquemment utilisés.

## ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ IMPLÉMENTÉS DANS LES ENTREPRISES



## Alors quelles sont les prochaines étapes?

Au Québec, seulement **12 % des entreprises interrogées ont recours à une solution de gestion des accès privilégiés (PAM)**. Par contre, au niveau international, ce pourcentage **dépasse les 20 %**. Il revient donc aux PME du Québec de suivre cet exemple et d'élever leur posture de cybersécurité au moyen d'une solution PAM puisque, malheureusement, les outils actuels risquent fort d'être insuffisants à l'avenir.




---

## ENTREPRISES QUI ONT UNE SOLUTION DE GESTION DES ACCÈS PRIVILÉGIÉS EN PLACE

---

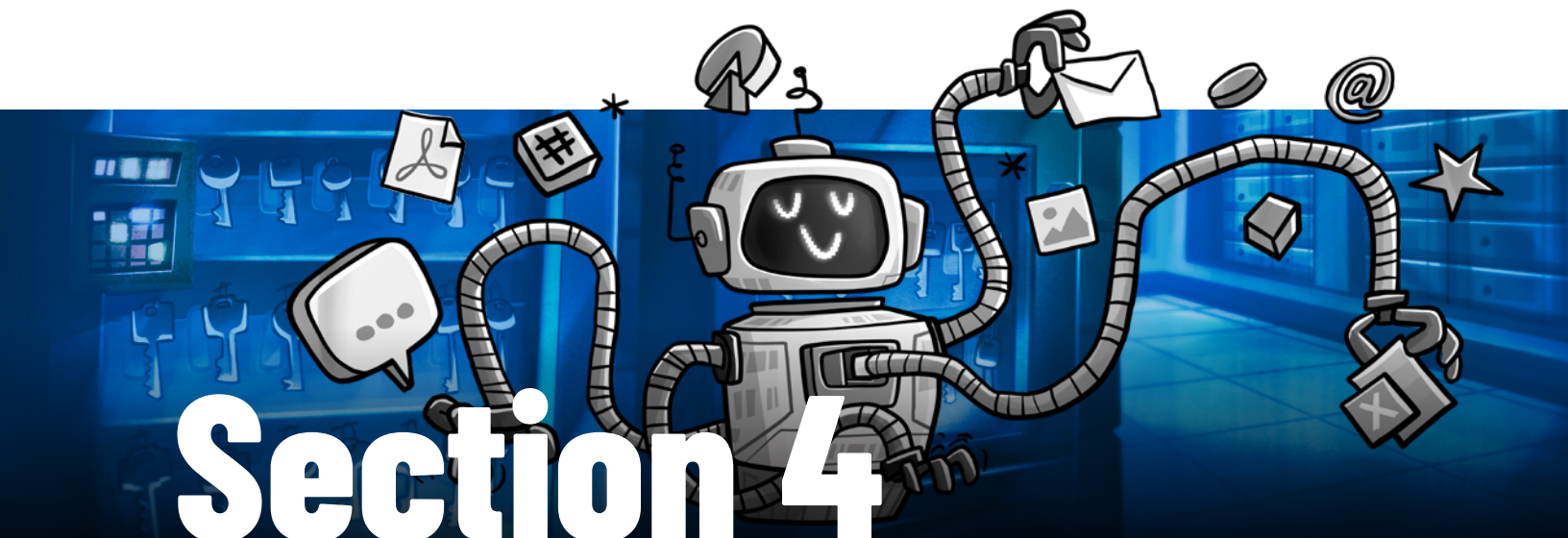
Québec		International
13%	L'entreprise dispose d'une solution de gestion des accès privilégiés (PAM) complètement déployée.	20%
10%	L'entreprise possède une solution de gestion des accès privilégiés, mais elle n'est que partiellement déployée (c.-à-d. seulement quelques-unes de ses fonctionnalités sont utilisées pour le moment).	25%
41%	L'entreprise a recours à un service de répertoire (ex. : Azure, Active Directory, etc.).	37%
14%	L'entreprise se sert d'un gestionnaire de mots de passe.	9%
0%	L'entreprise utilise des outils de sécurité des terminaux.	1%
8%	Ne gère pas les accès aux comptes privilégiés.	2%
14%	Ne sait pas ou préfère ne pas répondre.	6%



L'idée, c'est de faire en sorte que ce ne soit plus les personnes qui soient en charge des mots de passe. Parce qu'en matière de cybersécurité, l'humain est souvent la faille par laquelle les malfaiteurs se fauillent. Dans bien des entreprises, le gestionnaire de mots de passe, c'est un bon vieux fichier Microsoft Excel.



**Maurice Côté,**  
VP Produit



# Section 4

## L'OPINION DES ENTREPRISES CONCERNANT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le progrès technologique récent nous impressionne par sa vitesse fulgurante. Ainsi, il est essentiel pour les entreprises de se mettre constamment à jour afin de répondre aux pressions croissantes que représentent les cybermenaces. À titre illustratif, en 2023, les avancées de l'intelligence artificielle ont profondément modifié les méthodes de travail des entreprises.

Lors de notre enquête menée en avril dernier auprès des entreprises québécoises, **plus de 60 % d'entre elles ont exprimé leur confiance en l'intelligence artificielle**. Sur le plan international, la confiance est légèrement moindre, soit 54 %. Même si tout le monde ne maîtrise pas encore parfaitement cette technologie ni n'en saisit pleinement le potentiel, il faut dire que les PME québécoises lui sont tout particulièrement favorables, surtout en ce qui concerne la cybersécurité.

---

## NIVEAU DE CONFIANCE DES ENTREPRISES ENVERS L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

---





De plus, **72 %** des entreprises interrogées ont indiqué vouloir intensifier leur utilisation de cette technologie au cours de la prochaine année.

---

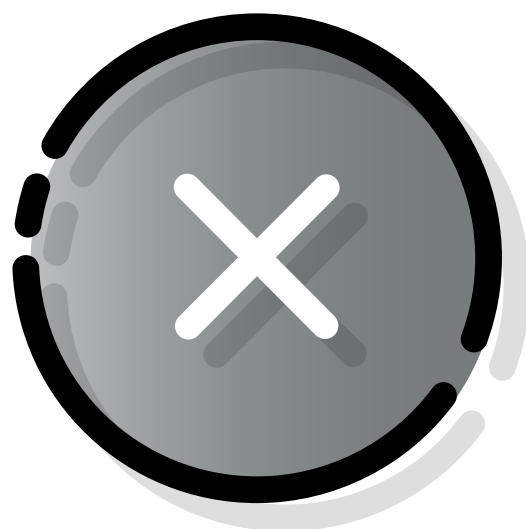
## UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LA PROCHAINE ANNÉE

---



oui

**72%**



non

**15%**

( **13%** ne savent pas ou préfèrent ne pas répondre )



L'intelligence artificielle (IA) est une avancée majeure et prometteuse, méritant une place dans l'histoire humaine. Cependant, comme le feu, son usage requiert prudence et discernement. Dépourvue de conscience éthique et non exempte de failles, l'IA s'appuie sur d'énormes quantités de données, susceptibles d'être exploitées à mauvais escient. Il est donc vital d'établir une gouvernance adéquate et une législation rigoureuse des données pour prévenir les abus.



**Martin Lemay,**  
chef de la sécurité.

**Au Québec, 96 % des entreprises font confiance aux outils infonuagiques, et 80 % d'entre elles disent vouloir les utiliser davantage au courant de la prochaine année.**

Sur le plan international, la confiance est de 76 %,  
mais l'intérêt s'élève à 81 %.

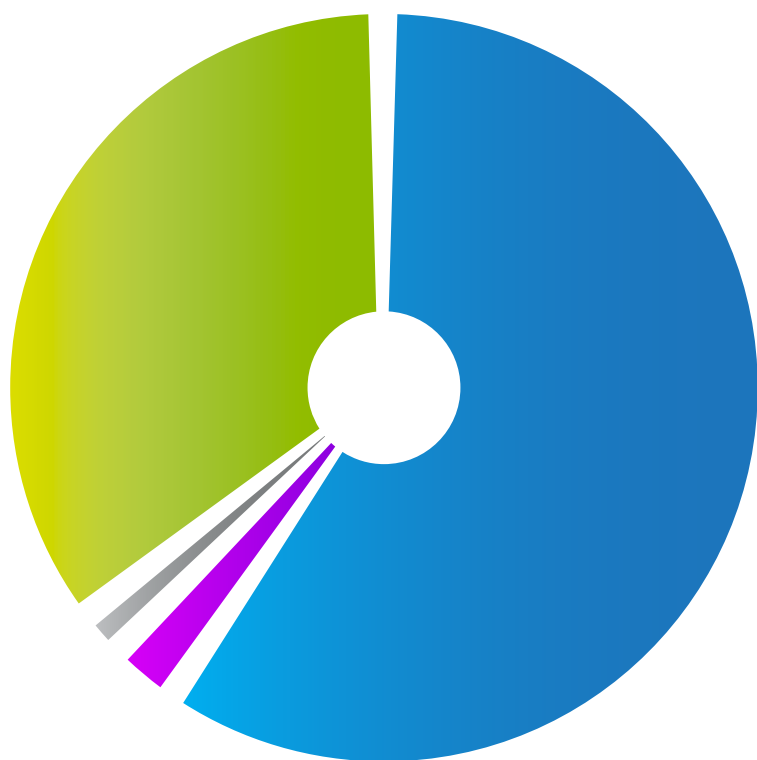
Malgré des débuts marqués par des préjugés concernant la sécurité du nuage depuis le début des années 2000, les solutions infonuagiques ont grandement évolué. Bien que certaines entreprises aient été initialement réticentes à son implémentation, la perception de cette technologie a nettement changé, la plaçant en position favorable pour la majorité des entreprises. Le Québec semble par contre faire plus confiance aux outils infonuagiques que les entreprises à l'international. Est-ce une question de sécurité, de budget? Les solutions infonuagiques sont habituellement plus abordables que les solutions auto-hébergées, donc si les entreprises québécoises ont moins de budget à accorder à leurs besoins de cybersécurité, elles seront plus enclines à aller vers une solution infonuagique.



---

## NIVEAU DE CONFIANCE DES ENTREPRISES QUANT AUX OUTILS INFONUAGIQUES

---



**35%**

**Très en confiance,**  
nous travaillons constamment  
avec des outils infonuagiques

**61%**  
**Assez en  
confiance**

**3%**  
**Peu en  
confiance**

ces outils sont douteux

**0%**

**Pas du tout confiance,**  
ces outils ne sont pas sécurisés

**1%**

Ne sait pas ou préfère  
ne pas répondre

---

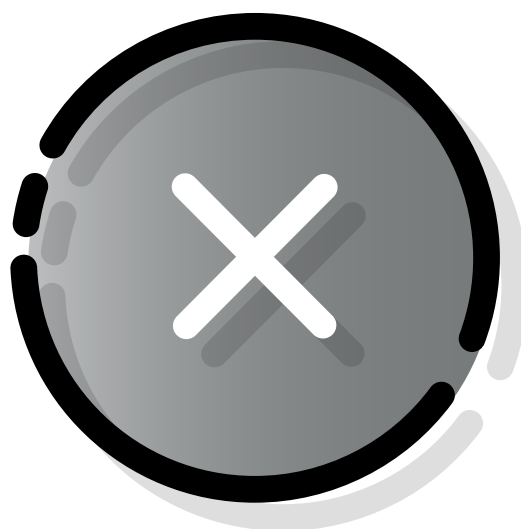
## UTILISATION DES OUTILS INFONUAGIQUES DANS LA PROCHAINE ANNÉE

---



oui


**80%**



non

**13%**

( 7% ne savent pas ou préfèrent ne pas répondre )



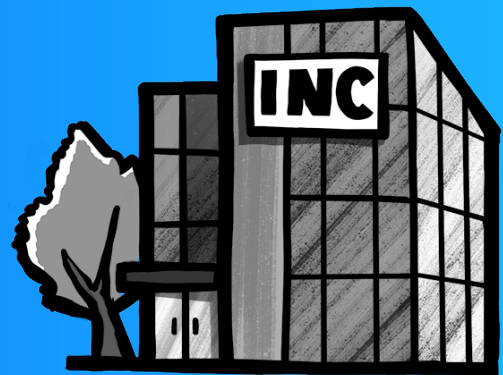
Bien qu'il y ait du retard au Québec en matière de cybersécurité, il y a une lueur d'espoir. Les PME sont beaucoup plus sensibilisées et ont plus d'ouverture pour discuter de ces enjeux. La loi 25 apporte aussi de belles possibilités.



**David Hervieux,**  
président-fondateur de Devolutions.



Établie au Québec depuis 2010 et présente dans plus de 140 pays avec plus de 800 000 utilisateurs principalement au Canada, aux États-Unis, en Allemagne, en Australie, en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, Devolutions est aux premières loges de l'état de la cybersécurité des entreprises québécoises et ailleurs dans le monde.



L'entreprise propose des solutions de gestion de bureau à distance, de mots de passe et d'accès privilégiés ainsi que de cybersécurité, spécialement conçues pour aider les petites et moyennes entreprises ainsi que les grandes organisations. Devolutions aide ses clients à gérer efficacement leurs infrastructures technologiques, à renforcer la sécurité de leurs systèmes et à augmenter la productivité de leurs équipes. En 2019, Devolutions a reçu le prix *Deloitte Technology Fast 500™* en reconnaissance de sa croissance rapide, de son esprit entrepreneurial et de ses innovations remarquables.



# Comment nous joindre

Pour consulter l'un de nos experts, pour toute question ou demande d'essai gratuit, veuillez communiquer avec nous :

---

**Par courriel** : [sales@devolutions.net](mailto:sales@devolutions.net)

**Par téléphone** : +1 844 463.0419

**Par clavardage sur notre site Web** : [devolutions.net/fr](https://devolutions.net/fr)

---